

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 10 mars 2011.

Date de convocation : 03 mars 2011.

Publication : 15 mars 2011.

Le dix mars deux mille onze, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS, Maire.

Présents : MM DESMOULINS, GOESSENS, LAMY, THIEUX, TANNIERES, CARDON (arrivé au point 2) MAUFROID (arrivé au point 2) et SRACZYK, Mmes COPIGNY, CUREAUX LOUP HAUSCH et FERRET.

Absents : M DECK.

Ont donné procuration : M DECK à Mme COPIGNY.

Secrétaire de séance : Mme COPIGNY.

Adoption du compte rendu de la séance du 26 novembre 2010.

Le procès verbal de la séance du 26 novembre 2010 n'appelant aucune observation est adopté à l'unanimité.

Compte rendu des décisions prises en application des délégations du Conseil Municipal.

Néant

1. ADTO : Association des Territoires de l'Oise : Modification des statuts de l'ADTO, approbation des statuts de la Société Publique Locale de l'ADTO, Adhésion de la commune à la SPL ADTO.

Point ajourné.

2. Remboursement des frais de déplacement des élus.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** le remboursement des frais de déplacement et d'hébergement aux élus dans les conditions prévues et autorisées par les lois et règlements en vigueur.

3. Budget communal : Vote du compte administratif 2010, approbation du compte de gestion 2010 et affectation du résultat 2010.

Le Conseil,

Vu le budget primitif principal pour 2010,

Vu les comptes présentés par M. le Maire relatifs à l'exécution du budget ci-dessus désigné,

Après que M. le Maire ait quitté la salle du conseil,

Sous la présidence de M LAMY,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le compte administratif pour 2010 qui se présente comme suit :

	Fonctionnement	Investissement	RAR 2010
Dépenses	406 598.13 €	608 210.71 €	185 400.00 €
Recettes	491 259.17 €	356 388.90 €	86 190.00 €
TOTAL EXERCICE	84 661.04 €	- 251 821.81 €	- 99 210.00 €
Résultats antérieurs	114 139.00 €	304 665.70 €	
TOTAL CUMULE	198 800.04 €	52 843.89 €	
Résultat global de clôture	152 433.93 €		

- **CONSTATE** la similitude de ces résultats avec ceux du compte de gestion de Monsieur le Trésorier de Crépy en Valois.

- **AFFECTE** le résultat 2010 ainsi qu'il suit,

L'excédent de la section de fonctionnement de 198 800,04 € est affecté comme suit :

- **46 366,11 €** au compte **1068** (recette d'investissement).
- **152 433,93 €** au compte **R 002** (recette de fonctionnement).

4. Budget assainissement : Vote du compte administratif 2010, approbation du compte de gestion 2010.

Le Conseil,

Vu le budget primitif du service d'assainissement pour 2010,

Vu les comptes présentés par M. le Maire relatifs à l'exécution du budget ci-dessus désigné,

Après que M. le Maire ait quitté la salle du conseil,

Sous la présidence de M LAMY,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le compte administratif pour 2010 qui se présente comme suit :

	Fonctionnement	Investissement	RAR 2010
Dépenses	120 516.43 €	106 380.29 €	- €
Recettes	126 822.77 €	124 970.60 €	- €
TOTAL EXERCICE	6 306.34 €	18 590.31 €	- €
Résultats antérieurs	100 516.76 €	50 339.13 €	
TOTAL CUMULE	106 823.10 €	68 929.44 €	
Résultat global de clôture	175 752.54 €		

- **CONSTATE** la similitude de ces résultats avec ceux du compte de gestion de Monsieur le Trésorier de Crépy en Valois.

5. Voirie : Détermination des noms des rues des deux lotissements OPAC.

Le Conseil,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Donne** le nom suivant à la voie desservant le lotissement OPAC rue Jean Jaurès : Allée des roseaux.
- **Donne** le nom suivant à la voie desservant le lotissement OPAC rue Joliot Curie : Allée des peupliers.

Questions et informations diverses.

- Etudes du PLU : le PLU sera finalisé sans les études complémentaires
- Tours de garde pour les bureaux de vote des 20 et 27 mars 2011.
- Monsieur le Maire informe que les travaux des pistes cyclables vont reprendre prochainement pour être achevés fin juin 2011.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.